

### Usine de purification de l'eau de Britannia

Le rapport suivant présente le résumé des résultats d'analyse de la qualité de l'eau, des avis de mauvaise qualité de l'eau et d'autres renseignements fonctionnels liés à l'**usine de purification de l'eau de Britannia** (réseau d'aqueduc n° 220003154) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Il a été préparé conformément à l'article 11 du Règlement de l'Ontario 170/03 en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*.

Le rapport annuel de chaque réseau municipal exploité par la Ville d'Ottawa est affiché sur le site Web : [www.ottawa.ca/fr](http://www.ottawa.ca/fr). Les membres du public peuvent se procurer des exemplaires du rapport annuel et du sommaire préparés conformément à l'annexe 22 du Règlement de l'Ontario 170/03 au 951, avenue Clyde (téléphone 3-1-1), à l'usine de purification de l'eau de Britannia (2731, rue Cassels) et à l'usine de purification de l'eau de l'île Lemieux (1, rue Onigam).

Un exemplaire du présent rapport a également été fourni au Canton de Russell (W260092014) qui reçoit son eau potable de la Ville d'Ottawa.

### Description du réseau d'alimentation en eau potable

La Ville d'Ottawa exploite deux usines de traitement qui produisent de l'eau potable : l'usine de purification de l'eau de l'île Lemieux (capacité : 400 ML/j; construite en 1931) et l'usine de purification de l'eau de Britannia (capacité : 360 ML/j; construite en 1961). L'eau des deux usines provient de la rivière des Outaouais. Les deux installations utilisent des procédés de traitement de l'eau identiques et ont été agrandies et modernisées de façon importante au fil des ans.

L'eau brute entre dans les usines de traitement par de grands tuyaux d'adduction qui prolongent le cours principal de la rivière. Le procédé de traitement se fonde sur le principe des « barrières multiples ». Une série de traitements successifs permet d'éliminer de l'eau des matières indésirables comme la couleur, les particules en suspension, les algues, les bactéries et les virus. Le procédé de traitement employé à Ottawa est constitué des étapes suivantes :

- coagulation (alun et acide sulfurique)

- floculation (silice activée comme flocculant)
- sédimentation
- filtration (sable/anthracite)
- désinfection primaire (hypochlorite de sodium)
- correction du pH (hydroxyde de sodium)
- désinfection secondaire (chloramines)
- fluoruration (acide fluorosilicique)

Au cours de l'étape finale du traitement, on ajoute du fluorure pour prévenir les caries dentaires ainsi que de la chloramine (un mélange de chlore et d'ammoniac) qui sert à préserver la qualité de l'eau pendant qu'elle circule dans le vaste réseau de distribution. À la fin, on règle le pH à un niveau compris entre 9,2 et 9,4 afin de réduire le plus possible les effets de la corrosion dans le réseau de distribution de l'eau.

À l'issue du traitement, l'eau traitée est pompée dans le réseau de distribution des conduites principales (plus de 3000 km de conduites) pour parvenir aux consommateurs, dispersés sur une zone d'environ 25 km sur 50 km. L'eau traitée provenant des usines de purification de Britannia et celle de l'île Lemieux se mélangent pendant la circulation qu'elle circule dans le réseau de distribution commun. Les exigences relatives à la pression et au stockage sont respectées grâce à l'exploitation de 25 stations de pompage et réservoirs situés partout dans le réseau. Le volume total de l'eau stockée dans les réservoirs est de 275 millions de litres, soit environ la production quotidienne moyenne. Tous les systèmes de traitement, de pompage et de stockage sont contrôlés par un système informatique spécialisé (SCADA) et surveillés en tout temps par des techniciens en traitement de l'eau certifiés du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs.

Voici la liste de tous les produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau pour la période visée par le présent rapport :

- Sulfate d'aluminium (liquide, 48,8 %)
- Acide sulfurique (liquide, 93 %)
- Silicate de sodium (liquide, 29 %)
- Hypochlorite de sodium (liquide, 12 %)

- Acide fluorosilicique (liquide, 24 %)
- Hydroxyde de sodium (liquide, 50 %)
- Hydroxyde d'ammonium (liquide, 25 %)

### Dépenses engagées au cours de la période du présent rapport

Des projets d'entretien et d'immobilisations doivent être réalisés périodiquement afin de maintenir une exploitation sécuritaire et efficace des réseaux d'aqueduc. Vous trouverez ci-dessous la description de tous les projets majeurs de réparation et de modernisation qui ont eu lieu au cours de la période visée par le rapport.

Ajout d'acide phosphorique pour le contrôle de la corrosion (13 M\$) : La conception fonctionnelle pour l'ajout de systèmes de traitement à l'acide phosphorique aux usines Lemieux et Britannia a été achevée en 2021. La conception détaillée a progressé en 2023 et se poursuivra jusqu'en 2024, afin de prévoir de nouveaux systèmes de dosage et d'entreposage des agents chimiques, dans les deux usines, pour réduire les concentrations de plomb dissous dans l'eau potable des résidences dotées de tuyaux de raccordement en plomb. Il est prévu d'utiliser l'espace des bâtiments existants à l'usine Lemieux, tandis qu'un nouveau bâtiment sera nécessaire à l'usine Britannia. De nouveaux systèmes de dosage et d'entreposage de l'hydroxyde d'ammonium, qui devaient auparavant faire partie des mises à niveau en cours des systèmes chimiques, seront maintenant inclus dans le cadre de ce projet, afin de répondre aux exigences déterminées en matière de sécurité des bâtiments et de redondance des réservoirs de stockage

Projet de modernisation de l'interface personne-machine (IPM) du système SCADA (3,5 M\$) : Ce projet vise à moderniser l'IPM du SCADA dans les usines Britannia et Lemieux et dans toutes les stations périphériques. Ce projet a été lancé en 2021, un contrat a été passé en 2023 et le projet devrait être achevé en 2024.

Modernisation du réseau de dosage chimique (610 000 \$) : Ce projet consiste à modifier quatre systèmes de dosage du réactif chimique de l'Usine d'épuration des eaux Britannia et de l'Usine de purification de l'île Lemieux afin d'en améliorer la fiabilité et la redondance, d'actualiser les systèmes et les appareils de régulation, de mettre à niveau la tuyauterie et de remplacer les pompes. Les systèmes de dosage du réactif chimique à modifier à l'usine de Britannia sont ceux qui permettent d'assurer les traitements au

silicate de sodium et à l'acide sulfurique. En 2023, la modernisation des systèmes de dosage pour le traitement au silicate de sodium était essentiellement achevée, les travaux ont surtout été réalisés par les équipes chargées de la maintenance de l'usine. En 2024, les travaux porteront surtout sur les systèmes de dosage pour le traitement à l'acide sulfurique et sur la mise en service des systèmes de dosage pour le traitement au silicate de sodium et à l'acide sulfurique. Les systèmes de traitement à l'hydroxyde d'ammonium de l'Usine d'épuration des eaux Britannia prévus à l'origine dans ce projet seront intégrés dans un autre projet d'infrastructures.

Travaux de remplacement du dispositif d'entraînement des pompes à haute pression et à basse pression (2,5 millions \$) : Ce projet a été lancé à la fin de 2020 afin de remplacer les dispositifs d'entraînement des pompes à haute pression 5 et 7 ainsi que des pompes à basse pression 5 et 6 de l'Usine d'épuration des eaux Britannia. Les travaux de conception fonctionnelle ont été achevés en 2023; les travaux détaillés de conception et de construction se dérouleront en 2024.

Remplacement du débitmètre à haute pression de Britannia (1,2 million \$) : Ce projet, lancé en 2018, a été retardé en 2020 en raison de la COVID-19. Les travaux de construction ont commencé en 2021, et d'importants progrès ont été accomplis en 2023. Les travaux consistaient à installer et à mettre en service quatre nouveaux débitmètres magnétiques et à mettre hors service deux débitmètres de type Venturi datant de la construction de l'usine (vers 1960). Les quatre nouveaux débitmètres ont été installés et mis en service en 2023.

Remplacement de génératrices G2 dans l'Usine d'épuration des eaux Britannia et dans l'Usine de purification de l'île Lemieux (10,4 millions \$) : Ce projet vise à remplacer les génératrices de 600 V dans les usines de Britannia et de l'île Lemieux. La conception a été réalisée de 2019 à 2021. La présélection de la nouvelle génératrice fournie a été achevée en 2021 et les travaux de construction sont aujourd'hui prévus pour 2024. L'appel d'offres et les travaux de construction ont été retardés en raison de problèmes imprévus liés à l'appel d'offres du projet et à la sélection de l'équipement. On prévoit aujourd'hui de lancer les travaux de construction en 2024.

Projet de réparation et de réfection de la toiture (1,8 million \$) : Les difficultés de l'entrepreneur en 2021 ont mené à l'annulation du contrat de toiture; on a lancé les travaux de toiture en 2023. On continuera de refaire d'autres toits en 2023. Les toits de l'usine de Britannia (filtres et administration au deuxième étage) ont été achevés en 2023.

Modernisation des dispositifs de protection contre la surpression de l'Usine d'épuration des eaux Britannia et de l'Usine de purification de l'île Lemieux (1 000 000 \$) : Ce projet est destiné à moderniser les dispositifs de protection contre la surpression de l'Usine de purification de l'île Lemieux et de l'Usine d'épuration des eaux Britannia. Lancé en 2021, ce projet se poursuivra en 2024.

Modernisation de la station de pompage de Carlington Heights (13,5 millions \$) : On est en train de concevoir et de construire une nouvelle station de pompage pour remplacer la station de pompage existante de Carlington Heights. La phase de la conception détaillée du projet s'est déroulée en 2021 et s'est poursuivie en 2023. La construction devrait être entreprise plus tard en 2024..

Travaux de réparation de la surface asphaltée de l'Usine d'épuration des eaux Britannia (500 000 \$) : On a remplacé des bordures en asphalte et en béton à différents endroits sur le site de l'Usine d'épuration des eaux Britannia en 2023.

### Résultats de l'analyse de la qualité de l'eau

Le Règlement 170/03 sur les réseaux d'eau potable de l'Ontario définit les exigences en matière de prélèvement d'échantillons pour le contrôle et l'analyse de la qualité de l'eau, et les répartit en deux volets selon la nature de l'analyse effectuée au moyen de paramètres microbiologiques, inorganiques et organiques et de paramètres de fonctionnement. Dans les sections suivantes, nous décrivons, pour l'année, les analyses de la qualité de l'eau prévues dans le *Règlement de l'Ontario 170/03*. En plus des analyses exigées en vertu des règlements sur l'eau potable, la Ville d'Ottawa procède à l'analyse de son eau potable pour de nombreux autres paramètres. Pour prendre connaissance de la liste complète des résultats de ces analyses, le lecteur est invité à consulter le site Web de la Ville (<https://ottawa.ca/fr>).

### Paramètres microbiologiques

Des analyses bactériologiques de l'eau brute, traitée et distribuée, sont effectuées pour évaluer le total des coliformes et des E. coli. Ces bactéries sont considérées comme étant des indicateurs de contamination, étant donné qu'elles ne causent pas de problèmes de santé, mais qu'elles peuvent signaler la présence d'autres organismes pathogènes.

**L'eau brute** : L'eau brute désigne l'eau non traitée de la rivière des Outaouais qui est acheminée à l'usine. Les analyses de la qualité de l'eau brute permettent de déceler le taux de bactéries dans l'usine et de voir les modifications de ce taux selon les saisons. En 2023, la concentration de coliformes dans l'eau brute se situait dans une fourchette de 9 et 2 420 ufc/100 ml et la concentration de E. coli se situait entre 0 et 249 ufc/100 ml. Ces niveaux sont comparables à ceux des années précédentes et ils sont facilement pris en charge par l'usine d'épuration.

**Traitée** : L'eau traitée est analysée alors qu'elle quitte l'usine et entre dans le réseau de distribution. En 2023, Sur 1443 échantillons testés, aucun échantillon n'indiquait la présence de bactéries coliformes totaux ou E. coli.

**Distribuée** : Des échantillons d'eau sont également régulièrement prélevés à plus de 55 emplacements situés à travers le réseau de distribution afin de vérifier la qualité de l'eau dans l'ensemble du réseau d'alimentation. Des échantillons bactériologiques sont également prélevés pour surveiller la qualité de l'eau pendant les activités de construction et de réparation des conduites d'eau. En 2023, 4 échantillons du réseau de distribution sur 2995 révélaient la présence de bactéries coliformes. Ce taux d'occurrences est typique d'un important réseau d'aqueduc et n'indique en aucun cas que l'eau n'est pas potable. Les bactéries de type coliformes totaux peuvent coloniser la surface de la tuyauterie et de la robinetterie utilisée pour l'échantillonnage, ce qui produit des résultats positifs, bien que l'eau approvisionnée dans le secteur ne contienne aucune bactérie.

Les résultats des tests microbiologiques en ce qui concerne la présence de coliformes et d'E. coli dans l'eau traitée et distribuée sont présentés sommairement dans le tableau ci-après.

**Tableau 1a : Sommaire des résultats des analyses visant à détecter la présence de coliformes et d'E. coli dans les échantillons d'eau traitée et distribuée pour l'usine de purification de l'eau de Britannia prélevés en 2023**

Paramètre	Nombre d'échantillons d'eau traitée prélevés	Nombre de résultats positifs	Nombre d'échantillons prélevés dans le réseau de distribution	Nombre de résultats positifs
Total des coliformes (ufc/100mL)	1443	0	2995	4
Total de la bactérie E. coli (ufc/100mL)	1443	0	2995	0

ufc = unité formatrice de colonies

*L'HPC (la numération sur plaque des bactéries hétérotrophes)* correspond à un large spectre de bactéries aérobies dans l'environnement qui est indicateur de la croissance biologique. Ces bactéries ne sont pas néfastes pour les humains et ne sont donc pas considérées comme nuisibles à la qualité de l'eau potable. Cependant, elles peuvent constituer un indicateur opérationnel utile puisqu'elles révèlent la formation de biofilms sur la paroi interne d'une canalisation ou d'une conduite principale. Une concentration limite de 500 ufc/ml a été établie comme cible pour les réseaux d'eau potable en Ontario. En 2023, on a analysé, pour détecter les bactéries hétérotrophes, 206 échantillons d'eau traitée et 2 723 échantillons d'eau distribuée. Dans 19 échantillons prélevés dans le réseau de distribution et dans deux échantillons d'eau traitée, les résultats dépassaient la cible opérationnelle de 500 ufc/ml.

**Tableau 1 b : Résumé des résultats des analyses de numération sur plaque des bactéries hétérotrophes (HPC) pour l'eau traitée et distribuée en 2023.**

Paramètre	Nombre d'échantillons d'eau traitée	Intervalle des résultats pour l'eau traitée	Nombre d'échantillons pris dans le réseau de distribution	Intervalle des résultats pour l'eau traitée
HPC (ufc/mL)	206	0 – 3000	2723	0 – 3000

ufc = unité formatrice de colonies

**Paramètres de fonctionnement:** Des tests de vérification du fonctionnement sont effectués par les exploitants de l'usine d'épuration afin d'évaluer le processus de traitement et d'y apporter des modifications. Des analyseurs continus en ligne mesurent et enregistrent plusieurs des tests de vérification du fonctionnement grâce à un système de contrôle informatique (SCADA) 24 heures sur 24. L'usine de purification de l'eau de Britannia compte environ 40 analyseurs. De plus, pendant chaque quart de travail de 12 heures, les opérateurs de processus effectuent des analyses de laboratoire pour vérifier la qualité de l'eau à chaque étape du processus de traitement. Les résultats des tests de 2023 pour la turbidité, le chlore et le fluorure sont résumés dans le tableau ci-dessous. En 2023, les résultats de tous les tests de vérification du fonctionnement relatifs à l'eau traitée respectaient les normes en matière de salubrité de l'eau potable.

**Tableau 2 : Résumé des tests de vérification du fonctionnement relatifs à l'eau de Britannia en 2023**

Paramètre	Valeur moyenne	Fourchette de valeurs (min - max)	Nombre d'échantillons
Turbidité	0,04 NTU	0,02 – 0,08 NTU	720

Paramètre	Valeur moyenne	Fourchette de valeurs (min - max)	Nombre d'échantillons
Chlore	1,83 mg/L	1,70 – 2,59 mg/L	1443
Fluorure	0,67 mg/L	0,58 – 0,80 mg/L	719

**Paramètres inorganiques** : Les substances inorganiques comprennent les métaux lourds et les minéraux dissous qui peuvent se retrouver dans l'eau potable traitée. La plupart des substances inorganiques ont été testés une fois par mois sauf pour le fluorure qui est contrôlée en permanence par l'analyseur et testé par l'analyse en laboratoire 2 fois par jour. Le tableau ci-dessous résume les résultats des analyses de 2023, exprimés sous forme de concentrations annuelles moyennes. Tous les résultats des tests pour 2023 se situaient dans les limites des normes en matière de salubrité de l'eau potable.

**Tableau 3 : Résumé des tests des paramètres inorganiques dans l'eau traitée en 2023**

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Eau potable de l'Ontario
Antimoine	mg/L	0	0,006
Arsenic	mg/L	0,0002	0,10
Baryum	mg/L	0,0141	1,0
Bore	mg/L	0,0046	5,0
Cadmium	mg/L	0	0,005

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Eau potable de l'Ontario
Chrome	mg/L	0	0,05
Plomb	mg/L	0	0,010
Mercure	mg/L	0	0,001
Sélénium	mg/L	0	0,05
Uranium	mg/L	0	0,02
Sodium	mg/L	18,6	20,0*
Fluorure	mg/L	0,67	1,5
Nitrate	mg/L	0,19	10,0
Nitrite	mg/L	0	1,0

0 indique que le produit chimique présente des valeurs inférieures à la limite de détection

NOTA\* :Le niveau d'avis sanitaire de 20 mg/L pour les gens sur le régime alimentaire restreint en sodium seulement

**Paramètres organiques** : Voici les paramètres d'analyse pour détecter les substances organiques à l'état de trace : substances organiques volatiles, pesticides, solvants, dioxines, BPC et sous-produits de désinfection. L'analyse visant à détecter les substances organiques à l'état de trace se fait tous les trimestres. Le tableau ci-après montre les résultats obtenus en 2023 dans les analyses des composés traces organiques et exprimés sous la forme de concentrations moyennes de composés traces organiques

dans l'eau traitée en 2023. Tous les résultats des tests pour 2023 se situaient dans les limites des normes en matière de salubrité de l'eau potable. Les substances organiques à l'état de trace se sont avérées non détectables sauf pour les trihalométhanes (THM) et l'acide haloacétique (HAA). THM et HAA sont une famille de composés qui se forment pendant le traitement lorsque le chlore réagit avec les matières organiques naturelles dissoutes.

**Tableau 4 : Résumé des résultats d'analyse des substances organiques à l'état de trace en 2023.**

<b>Paramètre</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Résultat</b>	<b>Eau potable de l'Ontario</b>
1,1-Dichloroéthylène	mg/L	0	0,014
1,2-Dichlorobenzène	mg/L	0	0,2
1,2-dichloroéthane	mg/L	0	0,005
1,4-Dichlorobenzène	mg/L	0	0,005
2,3,4,6-tétrachlorophénol	mg/L	0	0,1
2,4,6-trichlorophénol	mg/L	0	0,005
2-4 dichlorophénol	mg/L	0	0,9
2,4-Acide dichlorophénoxyacétique (2,4-D)	mg/L	0	0,1

<b>Paramètre</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Résultat</b>	<b>Eau potable de l'Ontario</b>
4-Acide phénoxyacétique de chlorométhyl (MCPA)	mg/L	0	0,10
Alachlore	mg/L	0	0,005
Atrazine + métabolites N-désalkylés	mg/L	0	0,005
Azinphos-méthyl	mg/L	0	0,02
Benzène	mg/L	0	0,001
Benzo(a)pyrène	mg/L	0	0,00001
Bromoxynil	mg/L	0	0,005
Carbaryl	mg/L	0	0,09
Carbofuran	mg/L	0	0,09
Chloroéthène	mg/L	0	0,001
Chlorpyrifos	mg/L	0	0,09
Diazinon	mg/L	0	0,02

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Eau potable de l'Ontario
Dicamba	mg/L	0	0,12
Dichlorométhane	mg/L	0	0,05
Diclofop-méthyl	mg/L	0	0,009
Diméthoate	mg/L	0	0,02
Diphényle polychloré (BPC)	mg/L	0	0,003
Diquat	mg/L	0	0,07
Diuron	mg/L	0	0,15
Glyphosate	mg/L	0	0,28
L'acide haloacétique*	mg/L	0,032	0,080
Malathion	mg/L	0	0,19
Métolachlore	mg/L	0	0,05
Métribuzine	mg/L	0	0,05
Monochlorobenzène	mg/L	0	0,08

Paramètre	Unité de mesure	Résultat	Eau potable de l'Ontario
Paraquat	mg/L	0	0,007
Pentachlorophénol	mg/L	0	0,06
Phorate	mg/L	0	0,002
Piclorame	mg/L	0	0,19
Prométryne	mg/L	0	0,001
Simazine	mg/L	0	0,01
Terbufos	mg/L	0	0,001
Tétrachloroéthylène	mg/L	0	0,01
Tétrachlorure de carbone	mg/L	0	0,002
Triallate	mg/L	0	0,23
Trichloroéthylène	mg/L	0	0,005
Trifluraline	mg/L	0	0,045
Trihalométhanes*	mg/L	0,036	0,1

0 indique que le produit chimique présente des valeurs inférieures à la limite de détection

NOTA\* : Les résultats déclarés pour les trihalométhanes et l'acide haloacétique représentent une moyenne mesurée dans le système de distribution

### **Résultats d'analyse insatisfaisants relatifs à la qualité de l'eau potable nécessitant un avis**

Les règlements relatifs à l'eau potable relèvent plusieurs indicateurs d'une mauvaise qualité de l'eau, dont la présence exige que les installations de purification de l'eau avisent immédiatement les autorités sanitaires et le Ministère. Ces indicateurs font référence soit à tout résultat d'analyse de l'eau potable traitée ou distribuée qui ne répond pas à l'une des normes provinciales en matière de qualité de l'eau, soit à une situation dans laquelle la désinfection de l'eau pourrait être compromise. Lors de chaque incident lié à la mauvaise qualité de l'eau, le personnel de la Ville d'Ottawa a immédiatement avisé Santé publique Ottawa et le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, conformément aux règlements. Dans chaque cas, des mesures correctrices sont obligatoirement prises, de nouveaux échantillons sont obligatoirement récoltés et un rapport est obligatoirement rédigé. Il faut noter que, parmi les incidents liés à la mauvaise qualité de l'eau signalés en 2023, aucun n'a constitué un risque pour la santé des consommateurs.

Durant l'année 2023, il n'y a eu aucun (0) incident lié à la mauvaise qualité de l'eau pour L'usine de purification de l'eau de Britannia et douze (12) incidents signalés pour tout le réseau de distribution d'eau.

Le tableau ci-dessous énumère les avis de mauvaise qualité de l'eau potable de 2023 pour L'usine de purification de l'eau et le réseau de distribution.

**Tableau 5 : Cas de résultats d'analyse insatisfaisants relatifs à la qualité de l'eau potable pour du réseau de distribution**

Date du cas	Lieu et paramètre d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesures correctives	Date des mesures correctives
<b>20-MAR-23</b> AWQI n° 161537	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> La fermeture de la vanne de la conduite d'eau principale de l'avenue Bronson explique la faible concentration de chloramine.	0,07	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie	20-MAR-23
<b>19-AVR-23</b> AWQI n° 161780	<b>Total des bactéries coliformes &gt; 0</b> Échantillon prélevé dans l'échantillon de distribution de routine à la caserne de pompiers d'Orléans	Positif	UFC/100 ml	Rinçage et prélèvement d'un nouvel échantillon	20-AVR-23
<b>25-MAI-23</b> AWQI n° 162007	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> L'échantillon prélevé dans une conduite en cul-de-sac donnant sur la promenade Walden explique la faible concentration de chloramine.	0,16	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie	25-MAI-23

Date du cas	Lieu et paramètre d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesures correctives	Date des mesures correctives
<b>16-JUN-23</b> AWQI n° 162222	<b>Eau mal désinfectée acheminée aux utilisateurs</b> L'entrepreneur a ouvert la vanne d'un tuyau de raccordement temporaire sur l'avenue Bronson.	Sans objet	Sans objet	Rinçage et prélèvement d'un échantillon de bactéries	19-JUN-23
<b>12-JUL-23</b> AWQI n° 162521	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> L'échantillon prélevé dans une impasse de l'avenue Boyd explique la faible concentration de chloramine.	0,17	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie et prélèvement d'un échantillon de bactéries	14-JUL-23
<b>20-JUL-23</b> AWQI n° 162685	<b>Total des bactéries coliformes &gt; 0</b> Échantillon prélevé à même l'échantillon de distribution de routine à l'aréna de Blackburn	Positif	UFC/100 ml	Rinçage et prélèvement d'un nouvel échantillon	21-JUL-23
<b>22-AOÛ-23</b> AWQI n° 163156	<b>Total des bactéries coliformes &gt; 0</b> Échantillon prélevé après	Positif	UFC/100 ml	Rinçage et prélèvement d'un nouvel échantillon	25-AOÛ-23

Date du cas	Lieu et paramètre d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesures correctives	Date des mesures correctives
	la rupture de la conduite d'eau principale de la rue Preston				
<b>24-AOÛ-23</b> AWQI n° 163160	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> L'échantillon prélevé dans une impasse du chemin March explique la faible concentration de chloramine.	0,00	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie et prélèvement d'un échantillon de bactéries	26-AOÛ-23
<b>25-AOÛ-23</b> AWQI n° 163176	<b>Total des bactéries coliformes &gt; 0</b> Échantillon prélevé dans une conduite de service temporaire de l'avenue Bronson	Positif	UFC/100 ml	Rinçage et prélèvement d'un nouvel échantillon	26-AOÛ-23
<b>5-SEP-23</b> AWQI n° 163301	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> La panne du robinet de rinçage automatique de l'impasse explique la faible concentration de chloramine sur le chemin Bowesville.	0,08	mg/l	Réparation du robinet, rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie et prélèvement d'un	7-SEP-23

Date du cas	Lieu et paramètre d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesures correctives	Date des mesures correctives
				échantillon de bactéries	
<b>6-SEP-23</b> AWQI n° 163313	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> L'échantillon prélevé dans une zone de faible débit sur la rue Young explique la faible concentration de chloramine.	0,17	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie et prélèvement d'un échantillon de bactéries	7-SEP-23
<b>12-OCT-23</b> AWQI n° 163773	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> La panne de la vanne anti-stagnation a provoqué une obturation qui explique la faible concentration de chloramine dans la vanne de délimitation du secteur de Manotick.	0,03	mg/l	Réparation du robinet, rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie et prélèvement d'un échantillon de bactéries	16-OCT-23
<b>12-OCT-23</b> AWQI n° 163775	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> Le nouveau complexe aménagé sur la promenade Cope, dont le niveau d'occupation est faible, explique la faible	0,06	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie et prélèvement d'un	16-OCT-23

Date du cas	Lieu et paramètre d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesures correctives	Date des mesures correctives
	concentration de chloramine dans les conduites d'eau principales.			échantillon de bactéries	
<b>16-OCT-23</b> AWQI n° 163814	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> Le nouveau complexe aménagé sur le cours Elsie MacGill, dont le niveau d'occupation est faible, explique la faible concentration de chloramine dans les conduites d'eau principales.	0,11	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie et prélèvement d'un échantillon de bactéries	18-OCT-23
<b>24-OCT-23</b> AWQI n° 163868	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> La fermeture de la vanne de la conduite d'eau principale du chemin Northside explique la faible concentration de chloramine.	0,08	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie et prélèvement d'un échantillon de bactéries	30-OCT-23
<b>24-OCT-23</b> AWQI n° 163872	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> Le nouveau complexe aménagé sur la ruelle	0,04	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de	30-OCT-23

Date du cas	Lieu et paramètre d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesures correctives	Date des mesures correctives
	Peony, dont le niveau d'occupation est faible, explique la faible concentration de chloramine dans les conduites d'eau principales.			chloramine soit rétablie et prélèvement d'un échantillon de bactéries	
<b>28-NOV-23</b> AWQI n° 164131	<b>Chloramine &lt; 0,25 mg/l</b> La fermeture de la vanne de la conduite d'eau principale de l'avenue Kanata explique la faible concentration de chloramine.	0,15	mg/l	Rinçage jusqu'à ce que la concentration de chloramine soit rétablie	28-NOV-23

ufc = unité formatrice de colonies

CT= Coliformes totaux

### Programme d'analyse de la teneur en plomb de l'eau potable dans les collectivités

L'eau traitée à l'usine de purification de l'eau de Britannia est exempte de plomb. Toutefois, des quantités infimes de plomb en suspension dans l'eau peuvent être détectées étant donné que l'eau circule dans un tuyau de raccordement en plomb ou entre en contact avec des composants des conduites domestiques, comme des brasures en plomb ou des raccords en laiton. La norme relative à la teneur en plomb de l'eau potable est de 10,0 µg/L (ppb – parties par milliard) ou moins, un niveau propre à la consommation. En 2019, Santé Canada a abaissé la concentration acceptable de plomb dans l'eau potable à 5 ppb, en raison des préoccupations croissantes concernant les

effets néfastes sur la santé des enfants. À ce jour, la norme ontarienne pour le plomb n'a pas encore été révisée pour s'aligner sur la nouvelle recommandation de Santé Canada.

En 2007, un nouveau règlement provincial (modification du Règlement de l'Ontario 170/03) a été adopté en réponse aux préoccupations suscitées par la teneur en plomb potentiellement élevée de l'eau en Ontario. Le Programme d'analyse de la teneur en plomb de l'eau potable dans les collectivités exige que le personnel responsable de chaque réseau d'aqueduc réalise des analyses poussées de la teneur en plomb de l'eau dans les résidences dotées de conduites de branchement en plomb. Les analyses sont réalisées deux fois par année, soit en hiver et en été, en fonction de la population.

La qualité de l'eau d'Ottawa a toujours respecté les critères du Programme d'analyse de la teneur en plomb de l'eau potable dans les collectivités du Ministère. Selon les normes de conformité, la teneur en plomb de 90 % des échantillons d'eau du robinet doit se situer en deçà de 10,0 µg/l (ppb - parties par milliard), après une période de stagnation de 30 minutes dans la plomberie.

Au cours des vingt-cinq dernières séries de tests (2007 – 2020 & 2023), (Allègement COVID en 2020-2022) la teneur en plomb moyenne de l'eau des maisons dotées de tuyaux de raccordement en plomb s'établissait à 2,5 (µg/L) en litre 1 et à 2,6 (µg/L) en litre 2. La concentration du 90<sup>e</sup> et de 4,3 (µg/l) en litre 1 et de 5,2 (µg/L) en litre 2. Ces résultats sont conformes à la norme ontarienne actuelle de 10 ppb pour le plomb dans l'eau potable. Dans l'ensemble, les analyses donnent d'excellents résultats à Ottawa, grâce à l'optimisation de la stratégie de lutte contre la corrosion, qui consiste à régler le pH dans les deux usines de purification de l'eau.

**Tableau 6 : Résumé des résultats des analyses de la teneur en plomb réalisées dans les maisons pour les séries d'analyses d'hiver et d'été de 2023.**

Type d'emplacement	Intervalle des concentrations de plomb de l'eau qui sort au	Concentration moyenne de plomb (ppb)	Nombre d'échantillons dont la teneur en plomb	Nombre total d'échantillons
--------------------	---	--------------------------------------	---	-----------------------------

	<b>robinet du client (ppb)</b>		<b>dépasse 10 ppb</b>	
Robinets du client (plomberie)	<0,1 – 14,4	2,6	2	224
Conduites d'eau principales (distribution)	<0,1 – 1,6	0,45	0	20

### Résumé

Les résultats démontrent que la qualité de l'eau potable traitée et distribuée à l'usine de purification de l'eau de Britannia était très élevée et conforme à toutes les normes de qualité de l'eau potable fédérales et provinciales.

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de la qualité de votre eau potable, veuillez communiquer avec la Ville d'Ottawa au 3-1-1 ou par courriel à [info-water@ottawa.ca/fr](mailto:info-water@ottawa.ca/fr).

Pour de plus amples renseignements sur l'eau potable à Ottawa, veuillez visiter le site [www.ottawa.ca/fr](http://www.ottawa.ca/fr).